

5. Qu'est-ce que le Réseau de surveillance volontaire des lacs?

Instauré en 2004, le Réseau de surveillance volontaire des lacs (RSVL) permet aux riverains de mieux connaître et de mieux comprendre leur lac pour participer activement à sa protection. Connaissant mieux leur lac, les riverains sont davantage en mesure de poser des gestes en vue de prévenir l'apparition de **fleurs d'eau d'algues bleu-vert**. En 2011, plus de 600 lacs seront surveillés dans le cadre des activités du Réseau.

Les principaux objectifs du RSVL :

- Donner de l'information aux riverains sur l'état de leur lac et les sensibiliser;
- Dépister les lacs qui montrent des signes de dégradation;
- Favoriser la prise en charge des problèmes et des solutions à l'échelle locale;
- Acquérir des données sur la qualité de l'eau des lacs du Québec et suivre leur évolution.

Qui fait quoi?

Le riverain :

- Prélève des échantillons d'eau;
- Effectue des mesures et des observations sur le terrain.

Le MDDELCC :

- Coordonne et encadre le Réseau;
- Soutient les riverains;
- Interprète les données et communique les résultats;
- Conçoit des outils d'accompagnement;
- S'associe à des partenaires locaux compétents pour compléter le soutien aux riverains.

Toutes les analyses d'eau sont effectuées par le laboratoire du Ministère, le Centre d'expertise en analyse environnementale du Québec (CEAEQ).

Avec le RSVL, les riverains ont l'occasion d'entreprendre des actions concrètes qui peuvent faire une réelle différence pour la santé et la pérennité de leur plan d'eau.

Pour en savoir davantage sur le Réseau de surveillance volontaire des lacs, on peut visiter le www.mddelcc.gouv.qc.ca/eau/rsvl.

*Développement durable,
Environnement et Lutte
contre les changements
climatiques*

Québec 